

Dodonaea viscosa

Famille : Sapindaceae

Noms vernaculaires : Bois d'Arnette (R.), Bois de reinette (R., M., Sey.), Bois de gournable (Ro.)

Synonymes : *Ptelea viscosa*, *Dodonaea salicifolia*, *D. microcarpa*, *D. angustifolia*

Statut : indigène (pantropicale), présent aux Mascareignes et aux Seychelles Intérêt : brise-vent, ornemental, odorant, médicinal



Photos : CBNM (M. Lacoste, S. Françoise) / ASCONIT (G. Moynot)

DESCRIPTION

Type biologique : arbuste ou arbrisseau.

Taille : jusqu'à 4 m.

Port/forme : port étalé ou arrondi, très ramifié. Feuillage dense en forme de boule chez les juvéniles.

Tronc/tige : écorce grisâtre, rouge à l'intérieur.

Racines : pivot relativement important.

Feuilles : simples, alternes, entières, longues, de couleur vert tendre, plus fines en zone sèche, collante à l'état jeune. Potentiellement toxiques, froissées elles dégagent une odeur de pomme reinette. Les feuilles sont hétérophylles (feuilles juvéniles très fines). Espèce très polymorphe.

Fleurs : petites, verdâtres, pétales absents, en grappes terminales.

Fruits : capsules avec 2 ou 3 ailes, en grappes denses, dispersées par le vent.



ÉCOLOGIE

Habitat :

Réunion : forêts et crêtes semi-sèches (50-1400 m alt. - absent naturellement du littoral).

Maurice : forêts de régions sub-humides de basses altitude.

Seychelles : zones littorales et collines basses à l'intérieur des terres iusau'à 350 m d'alt.

Reproduction :

sexuée dioïque.

Liens faune/flore :

attire les abeilles (fleurs nectarifères) ;

plante-hôte du papillon endémique *Cleora acaciaria*.

Distribution Masc. & Seych. :

Réunion : assez commun ; massif de la Montagne, Mafate, Dos d'Ane, Cilaos, Dimitile, Grand Bassin, Bras sec, Ilet Quinquina.

Maurice : commune dans son habitat ; Magenta, Yemen, Chamarel, etc.

Rodrigues : extrêmement rare ;

Gombrani.

Seychelles : assez commun ? ; Mahé, Praslin, Curieuse, Aldabra, île Michel

La choisir en fonction de son environnement

Dodonaea viscosa

Bois d'Arnette (R.), Bois de reinette (R., M., Sey.), Bois de gournable (Ro.)

EXIGENCES

- Sol :** bien drainé, sableux, sablo limoneux ou sablo argileux ; supporte les substrats rocheux et capable de s'implanter dans des fissures de nœuds verticales
- Lumière :** espèce de lumière (héliophile), mais tolérante à l'ombre (espèce nomade pionnière).
- Eau :** bonne tolérance à la sécheresse ; néanmoins il est important de respecter les exigences des écotypes : celui des Bas est mieux adaptés aux zones sèches de l'Ouest.
- Autres :** supporte la pollution atmosphérique et peut être plantée relativement proche du bord de mer (pour la forme des zones sèches de basse altitude)

CULTURE

- Croissance :** moyenne et durée de vie courte (espèce pionnière).
- Plantation :** arbres isolés, en massif (1/m²) ou en haie tous les 1 m sur 1-2 rangs. Forme juvénile en boule et adulte au tronc tortueux et nu.
- Entretien :** ne supporte pas d'être taillée. A Hawai'i, l'espèce est attaquée par des insectes comme des cochenilles
- Multiplication :** semis ou bouturage.

USAGES

- Pharmacopée :** contre l'arthrose et les rhumatisme, calculs urinaires, douleurs d'estomac.
- Alimentation :** feuillage toxique pour l'homme et le bétail.
- Bois :** anciennement utilisée pour fabriquer des pièces de bateaux.
- Divers :** utilisée en ornement : haies, forme aux feuilles longues et étroites très décoratives.